

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Centre Patrick Varangot

L'association Ty al Levenez, loi 1901, à but non lucratif, créée en 1955 et reconnue d'Utilité Publique, a pour objet de promouvoir des œuvres d'action sociale et d'éducation.

Dans la vie de son projet associatif, non formalisé à ce jour, l'association Ty al Levenez, plaçant l'Homme au cœur de ses préoccupations, partage un socle commun de valeurs : diversité et mixité sociales, culturelles, épanouissement et respect de l'Homme dans son environnement, solidarité, authenticité, citoyenneté...

Pour ce faire, l'association développe différentes activités : Habitat Jeunes (FJT) ; Point Logement Jeunes ; Tourisme Associatif à Vocation Sociale.

Le projet d'établissement ci-dessous concerne le centre Patrick Varangot et ses activités « Habitat Jeunes » et « TAVS ». Il est décliné au regard du projet de l'association Ty al Levenez

Centre Patrick Varangot

37 avenue du R.P. Umbricht
35400 Saint-Malo cedex

T. (33) 02.99.40.29.80

F. (33) 02.99.40.29.02

M. info@centrevarangot.com

W. www.centrevarangot.com

SIRET 77776950600018 – APE 5590Z

Projet – 28-10



éthic'étapes
nous hébergeons vos passions
hosts for your passions



I. Les axes du projet

II. La définition des objectifs

III. La déclinaison opérationnelle des objectifs

I. Les axes du projet

Nous sommes un centre :

1. Au service d'un projet associatif

Issu d'une volonté humaniste du fondateur, le père Patrick Varangot, le Centre Patrick Varangot, établissement géré par l'association Ty al Levenez, est constitué de deux unités : un Habitat Jeunes et un centre de Tourisme Associatif à Vocation Sociale. Il propose aux différents publics qui le fréquentent diverses modalités de séjours afin de développer les valeurs portées par l'association.

2. Porteur d'une histoire d'éducation populaire, acteur social et solidaire impliqué dans son territoire

le Centre Patrick Varangot s'inscrit dans une mouvance de l'éducation populaire sans cesse renouvelée et en interaction avec les évolutions sociétales.

Il est ancré dans son territoire, en est acteur et doit s'impliquer dans son développement. Son activité, en interaction permanente avec les besoins du dit territoire, doit amener des réponses pertinentes, dans une économie sociale et solidaire performante.

le Centre Patrick Varangot s'implique dans différents réseaux qui lui permettent d'enrichir et développer son projet. Il construit ses actions en lien avec différents partenaires.

3. Au service de la jeunesse

Le Centre Patrick Varangot se donne pour objectif d'accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur développement social, professionnel, culturel.

4. Positionné comme un espace de diversités et de mixités sociales

De part son histoire, les activités qu'il développe, son positionnement territorial, le Centre Patrick Varangot, constitue un espace de diversités et de mixités sociales.

La structure s'engage à garantir un accueil, dans le respect de chacun, sans distinction de nationalités, de couleurs de peau, de cultures, d'âge, de religion, de genres, ...

Le Centre Patrick Varangot s'engage à faire vivre ses espaces pour favoriser les rencontres, les échanges, l'ouverture, la socialisation, l'épanouissement et l'autonomie des jeunes et des publics accueillis.

Il doit aussi permettre l'accessibilité des lieux au plus grand nombre par une politique tarifaire raisonnée et par l'adaptation de son accueil, y compris aux personnes en situation de handicap.

5. Géré selon les principes de la gouvernance associative

La gestion associative du centre se caractérise par le but non lucratif poursuivi, la mise en œuvre d'une gestion désintéressée.

Le Centre Patrick Varangot met en place une gouvernance qui favorise le développement du projet au travers d'une construction collective qui associe, dans le respect du rôle, des missions, des fonctions inhérentes à chacun, administrateurs, direction et salariés.

6. Engagé dans une démarche environnementale

La situation particulière du Centre Patrick Varangot, dans un environnement naturel et patrimonial de qualité, renforce son attractivité. Elle constitue un atout dans la réalisation de ses projets.

Désireux de préserver cet atout, le Centre Patrick Varangot mène une politique environnementale qui ambitionne :

- D'intégrer la question environnementale dans tous les actes de gestion du centre.
- De sensibiliser et associer les publics accueillis à sa démarche de respect de l'environnement
- De mobiliser l'ensemble des équipes salariées autour d'un projet fédérateur
- D'anticiper sur l'évolution des normes actuelles ou à venir en matière d'environnement.